

# RUBAN PEDAGOGIQUE



FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL INITIATEUR VOILE

ANNEE 2019

FORMATION :

Du 8 juillet au 30 août 2019

## DOCUMENT N°1 Coordonnées

### Nom de l'organisme ou du territoire de regroupement des formations :

Adresse : ECOLE DE VOILE DE TREBEURDEN 3 route de Traou-Meur

Code postal : ...22560.....

Numéro de téléphone: 02 96 23 51 35 ou 06 07 16 47 69

Adresse électronique : ev.trebeurden@gmail.com

N° FFVoile : 05 22033

Centre de formation déclaré (si c'est le cas) sous le n°

### **Liste des structures membres du regroupement :**

- Centre nautique municipale de Plestin les grèves ; Base nautique de l'île grande  
Club nautique de Trégastel ; Centre nautique municipale de Perros Guirec  
Centre nautique municipale de Port Blanc

### **Formateur national référent : M OOGHE CHRISTOPHE (pour Trébeurden)**

### **Liste des formateurs régionaux intervenants (pour Trébeurden) :**

Ms : RIOU ERWAN. LICHTMANN CORENTIN. RIOU PIERRE MAËL

### **Liste des formateurs régionaux et nationaux intervenants dans notre regroupement (hors Trébeurden) :**

Ms : Rolland Julien, Pinon Jen-louis, Thuilland alexandre, Hervé gilles, Ouvrard thierry,

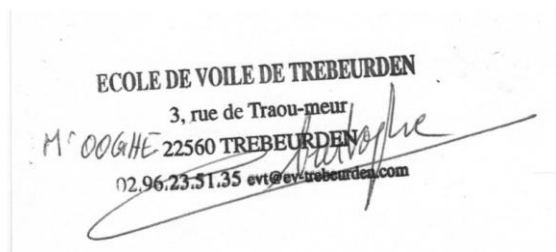
### **Autre personnel intervenant dans la formation hors équipe pédagogique (pompier, secouriste...)**

Renouvellement

### **A Trébeurden... Le 14 Février 2019 :**

Signature du directeur de l'organisme de formation

Cachet de l'organisme



## **DOCUMENT N°2**

### **Éléments de contexte du dispositif de formation**

#### **Contexte local :**

(Spécificité du ou des sites de pratique, besoins en IV, types de public accueillis dans la structure, nb de formateurs disponibles, possibilité d'hébergement, projet de la structure en matière de formation, ressources à proximité, isolement géographique, etc...).

Depuis de nombreuses années nous fonctionnons en regroupement pédagogique entre centres nautiques de la côte de granit rose.

Nous ouvrons des formations avec des entrées possibles a toutes les petites et grandes vacances. Chaque centre coordonne en fonction des moments sa formation.

Chaque centre possède 2 formateurs.

La formation juillet est piloté par l'école de voile de Trébeurden. Un camping est possible sur place. Il existe à cette période des publics supports et tous le matériel nécessaire a une bonne formation. Salle de cours dédié à la formation.

## **DOCUMENT N° 3**

### **DISPOSITIF DE CERTIFICATION**

**UCC1** : 1 épreuve en urgence simulée en auto-encadrement

#### Déroulement de l'épreuve :

L'épreuve se déroule en trois temps :

- Le candidat devra réaliser un parcours « sécurité » d'environ 20 minutes permettant d'évaluer sa maîtrise sur différentes techniques professionnelles :
- A la suite de ce parcours, le candidat devra faire face à une situation d'urgence simulée préalablement tirée au sort. Le candidat et l'évaluateur resteront ignorants de la situation donnée jusqu'à ce qu'elle survienne en situation d'encadrement. Le candidat doit être capable de prioriser les actions à réaliser face à une situation d'urgence. La situation tirée au sort doit correspondre à une réalité de terrain (risque mortel si risque de noyade, de traumatisme ou d'hypothermie) :
- A l'issue de la situation d'urgence simulée, le candidat s'entretiendra durant 10 minutes maximum avec l'évaluateur. L'entretien portera sur les observables et les procédures (DSI) que le candidat a mis en œuvre pour gérer la situation d'urgence.

## **UCC2, 3 et 4 :**

1 seule épreuve au poste de travail (vrai public de pratiquant) organisée sur 3 séquences (comprendre à 3 moments de la séance : phase de préparation, accueil, sur l'eau) avec au moins 2 publics différents (donc au moins sur 2 séances distinctes).

### Conditions de réalisation requises pour l'épreuve de certification:

- Nombre de supports préconisé : 5
  - Niveau des pratiquants (niveau de 1 à 3, cf. prérogative d'encadrement de l'IV)
  - Public d'école de voile inscrit
  - Sur la famille de support correspondant au niveau 5 de l'IV
  - Les 3 séquences se feront sur 2 publics de pratiquants différents (adultes/enfants pour permettre l'adaptation) au cours de 3 moments clés : une phase préparatoire, la phase d'accueil, en situation sur l'eau.

### Phase préparatoire :

#### UCC1a,c

- Lors de la réunion moniteur quotidienne, il note les recommandations du RTQ
- Expose son organisation en fonction de la météo/public

### Phase d'accueil :

#### UCC2

- Présente un topo sécu à ses pratiquants
  - o Zone de navigation (RDV, repli, ...)
  - o Mode de communication sur l'eau
  - o Rend acteurs ses pratiquants dans la vérification de leur matériel et équipement personnel

#### UCC4 :

- Il favorise l'échange : questionne individuellement et collectivement et prend en compte les caractéristiques des publics
- Il est à l'écoute et reformule
- Il connaît les mots clés de chaque famille de projet
- Il négocie avec son/ses stagiaires le projet en fonction des conditions du jour

### En situation d'animation :

#### UCC1a,c :

- Il se rend sur sa zone de pratique adapté aux conditions, au public et définie par le RTQ
- Il respecte son DSI (prévention)

#### UCC2 :

- Gestion de l'espace / de la flotte entre pratiquants

#### UCC3 :

- Organise les départs et retours de plage, les regroupements
- Rend acteurs ses pratiquants dans ces phases d'organisation et favorise l'entraide
- Varie la durée et l'intensité des situations en fonction du public

#### UCC4 :

- Il met en cohérence projet/contenu d'enseignement/pré-requis/contraintes
- Il est présent avec ses pratiquants, les motive en tenant compte des publics

#### UCC1, 4, 2 :

- Adapte le matériel en fonction
  - o des conditions météo,
  - o pour faire vivre le projet de navigation

et en présente les principes aux pratiquants

## **UCC5 :**

1 épreuve sur public de niveau 1 à 3 (public réel ou auto-encadrement)

### Conditions de réalisation requises pour l'épreuve de certification:

- Nombre de supports préconisé : 5 (pour permettre une intervention individuelle et collective)
  - Niveau des pratiquants (niveau de 1 à 3, cf. prérogative d'encadrement de l'IV) ⇒ élargir la notion « d'auto-encadrement »
  - Sur la famille de support correspondant au niveau 5 de l'IV
  - MTO : 5nds = épreuve sur l'eau = 20nds, sinon utilisation de la vidéo (Ex : site de la FF Voile, *Médiavoile*)
  - Durée : 20 minutes max

### Modalités pour l'évaluateur :

- Le candidat tire au sort un thème relevant :
  - o De manœuvre (virement, empannage, envoi/affalage sous spi, HLM, empannage sous spi, prise de coffre, ...)
  - o De conduite (près, portant, travers, sous spi, ...)
- Il est impensable de ne pas pouvoir certifier la compétence visée (ici l'analyse de la technique) sous prétexte d'un problème de sécurité, de gestion de flotte ou de projet de navigation (le temps sur le dispositif étant relativement contraint, autant l'utiliser à former, plutôt qu'à évaluer !). Aussi l'évaluateur aménage la situation, prend en charge les autres dimensions de la séance (sécu, mise en place, ...) afin que l'activité du moniteur apprenti soit focalisée sur le pratiquant et sa progression.
- L'AMV met en œuvre ses outils (grille d'observation, grille d'analyse, répertoire d'interventions)
- On vérifiera que l'AMV est en capacité à faire évoluer une situation en la simplifiant ou en la complexifiant (sur quel levier il joue : temps, espace, trajectoire, circulation ?)

**UCC6 :** 1 épreuve au poste de travail (vrai public de pratiquant) organisée sur 3 séquences sur le même groupe de pratiquants (comprendre à 3 moments de la séance : bilan de séance, situation globale d'encadrement, bilan de cycle).

### Conditions de réalisation requises pour l'épreuve de certification:

- Nombre de supports préconisé : 5
- Niveau des pratiquants (niveau de 1 à 3, cf. prérogative d'encadrement de l'IV)
- Public d'école de voile inscrit dans un cycle d'apprentissage (par exemple stage de 5 jours)
- Sur la famille de support correspondant au niveau 5 de l'IV
- Les 3 séquences se feront sur le même groupe de pratiquants, de niveau 3 maximum et au cours de 3 moments clés : un bilan de séance, la situation globale du pratiquant et un bilan de stage.

### Modalités pour l'évaluateur :

L'évaluateur suivra l'IV sur un même groupe de pratiquants sur 3 moments privilégiés :

- lors de l'animation d'un bilan de séance
- sur la situation de certification (« situation globale ») proposée au pratiquant à l'issue du stage
- à la délivrance des niveaux, pendant le bilan de stage.

## DOCUMENT N°4

### ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le Ruban pédagogique de formation proposé par l'organisme de formation comprend, au minimum, les éléments suivants :

**- les volumes horaires pour chaque séquence de formation et la répartition de l'alternance, ainsi que l'articulation avec les évaluations certificatives :**

Semaine 1 :

UCC1 : 23h ( 20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC5 : 7h ( 20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC6 : 3h ( a terre, la carte de progression)

**Evaluation Certificative UCC1 : 2h à Trébeurden**

Semaine 2 :

UCC2 : 5h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC3 : 5h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC4 : 7h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC5 : 15h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC6 : 3h (sur l'eau, situer les pratiquants)

Semaine 3 :

UCC2 : 4h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC3 : 4h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC4 : 4h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC5 : 16h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC6 : 6h

**Evaluation Certificative UCC5 :**

**1h dans le centre nautique de chaque jeune**

Semaine 4 :

UCC2 : 8h (20% en salle, 80% sur l'eau)

UCC3 : 8h (10% en salle, 90% sur l'eau)

UCC4 : 8h (10% en salle, 90% sur l'eau)

UCC5 : 4h (10% en salle, 90% sur l'eau)

UCC6 : 4h (10% en salle, 90% sur l'eau)

**Evaluation Certificative UCC2, UCC3, UCC4 :**

**3h dans le centre nautique de chaque jeune**

Semaine 5 :

UCC3 : 8h (10% en salle, 90% sur l'eau)

UCC4 : 8h (10% en salle, 90% sur l'eau)

UCC5 : 8h (10% en salle, 90% sur l'eau)

UCC6 : 8h (10% en salle, 90% sur l'eau)

**Evaluation Certificative UCC6 : 2h dans le centre nautique de chaque jeune**

**- les lieux de formation et les types de structures d'accueil des stagiaires (*caractéristiques principales, nombre total de salariés, public habituel, etc.*) :**

Semaines 1, 2,3 : Ecole de voile de Trébeurden, 5 équivalent temps plein, 12 moniteurs été

Publics : stages de 5 séances pour public individuel, Beaucoup de baptêmes pour public individuel

Semaines 3 :

Chaque jeune en formation cqp IV peut retourner l'après midi dans son club d'origine.

Semaine 4 et 5 :

Chaque jeune en formation cqp IV est dans son club d'origine.

**- les relations entre le terrain, l'organisme de formation et le tuteur :**

***L'organisme de formation précisera la nature des outils de suivi du stagiaire (carnet de liaison...)***

**Les semaines 1 et 2 :**

Les mêmes formateurs gèrent la formation et les jeunes en formation cqp IV.

**La semaine 3 :**

Carnet de liaison « Guide de votre formation »avec :

La commande objectif de travail du formateur centre vers le formateur terrain.

La commande objectif de travail du formateur terrain vers le formateur centre.

**Les semaines 4 et 5 :**

Les formateurs régionaux et nationaux suivent leurs élèves dans leurs centres respectifs.

Des réunions de préparations, de réflexions et de bilans sont organisées dans l'année.

## DOCUMENT N°5 MOYENS ET EQUIPEMENTS MIS EN ŒUVRE

### **BUDGET DE LA FORMATION ET FINANCEMENT DE LA FORMATION**

L'organisme de formation précisera le budget de la formation, les tarifs de la formation et les modalités de financement de la formation.

#### **L'Organisme de formation met à disposition sur 35h toutes les semaines:**

1 formateur de façon permanente

1 formateur à mi temps

Les bateaux

Une salle de cours

Les infrastructures nécessaires.

Le coût facturé est pour 2019 de : 225 €

Certains centres nautiques prennent en charge une partie de la formation.

### **MOYENS MATÉRIELS MIS EN ŒUVRE ET ÉQUIPEMENTS MOBILISÉS**

- les ressources pédagogiques utilisées pour les sessions de formation donnant lieu à la demande d'habilitation (*centre de ressources, documents d'auto formation, outils multimédias, CDROM, vidéo..*);

1 salle de cours

1 camera

1 vidéo projecteur

2 mallettes pédagogiques

1 ordinateur avec connexion internet

Les documents fédéraux formations .....

Les supports nautiques

### **INFRASTRUCTURES**

L'organisme de formation précise les équipements mobilisés pour la mise en œuvre de la formation : (*locaux, salles spécialisées...*)

1 salle de cours

*Vestiares*

.....

## RENOUVELLEMENT d'HABILITATION à la formation CQP IV pour l'année 2019

<b>Nom de l'Organisme de Formation</b>	<b>ECOLE DE VOILE DE TREBEURDEN</b>		
N° de club	522033		
E-mail personnel du référent	<a href="mailto:christopheoghe22@orange.fr">christopheoghe22@orange.fr</a>		
Téléphone du référent	<a href="tel:607164769">607164769</a>		
-	-	N° de Licence	Qualification de formateur Nat/Reg
<b>Formateur National référent</b>	OOGHE CHRISTOPHE	0001831H	NAT
Formateur associé	RIOU ERWAN	0875400A	REG
Formateur associé	LICHTMANN CORENTIN	1395380W	REG
Formateur associé	RIOU PIERRE MAEL	1170337B	REG
Formateur associé			
Formateur associé			
<b>Structures associées</b>			

<u>Début formation AMV</u>	08/07/2019
<u>Fin formation AMV</u>	30/08/2019

Ce sont les dates butoirs déclarées à la demande d'habilitation:  
 - date de début une fois les UCT vérifiées (ouverture des livrets)  
 - date de fin incluant les rattrapages éventuels  
 Ce sont ces dates qui seront à préciser lors de la déclaration au calendrier FFV

<u>Liste déventuels documents annexes joints à cette fiche</u>	
--	--

<b>Dates ou périodes des Certifications</b>	
UCC1	12/07/2019
rattrapage UCC1	19/07/2019
UCC2,3,4	08/08/2019 et 09/08/2019
rattrapage UCC2,3,4	15/08/2019 et 16/08/2019
UCC5	02/08/2019
Rattrapage UCC5	09/08/2019
UCC6	15/08/2019 et 16/08/2019
rattrapage UCC6	22/08/2019 et 23/08/2019
rattrapage UCC6	29/08/2019 et 30/08/2019

Projection de votre ruban pédagogique lié à votre dossier d'habilitation dans le calendrier 2018.